



**Reneaud Cantin, C.A.**  
Représentant en épargne collective\*

**Pascale Cantin, Pl. Fin.**  
Représentante en épargne collective\*  
Planificateur financier  
Conseillère en sécurité financière

**LAFOND**  
SERVICES FINANCIERS

## *CHRONIQUE FINANCIÈRE*

### **LES FEMMES ET LA PLANIFICATION FINANCIÈRE**

- Plus de 35% des femmes seules de moins de 65 ans sont pauvres.
- Plus de 40% des femmes célibataires, veuves ou divorcées âgées de plus de 65 ans sont pauvres.
- Plus de 50% des femmes chefs de famille monoparentale sont pauvres.

Ce ne sont que des statistiques, mais pourquoi n'aurions nous pas la sagesse de faire en sorte de ne pas faire partie de ces statistiques...

On le constate dans notre entourage, les femmes vivent plus vieilles que les hommes.

Que ce soit en raison d'un divorce, d'un décès ou parce qu'on n'a jamais eu de conjoint, il y a de fortes chances qu'une femme vive seule à un moment ou à un autre de sa vie, qu'elle ait à gérer des sommes d'argent importantes ou encore des sommes d'argent insuffisantes.

Malheureusement, on constate que beaucoup de femmes ne participent pas à l'élaboration du plan financier (assurances, placements, fiscalité). Elles laissent cette responsabilité à leur conjoint.

#### **RÉSULTAT**

Après une séparation ou le décès du conjoint, elles n'ont pas établi de relations fiables avec un conseiller en qui elles ont confiance, ne connaissent pas l'ABC du placement, la notion de risque, les couvertures d'assurance, les programmes gouvernementaux, bref leur degré de sécurité financière et le niveau de leur qualité de vie après ces événements douloureux. Elles sont dépourvues.

#### **RECOMMANDATION**

Il est impératif que les femmes s'impliquent dans la planification financière du couple, se familiarisent en même temps que le conjoint à la gestion des finances et au programme de protection d'assurance. Elles doivent aussi s'impliquer dans le programme de couverture d'assurance pour la sécurité familiale en cas de décès ou de maladie grave du conjoint.

Il est donc très important que les femmes établissent un contact très étroit avec un conseiller de confiance qui peut les aider à bâtir et comprendre les enjeux de leur planification, et les aide quand les événements malheureux arrivent.

**En fait, il s'agit de se prendre en main, au lieu de faire partie des victimes de situations malheureuses.**

\* Les placements en fonds communs sont offerts via Investia Services Financiers inc. (Investia). Aucune activité commerciale ne peut être exercée à titre de représentant d'Investia à moins qu'elle ne soit relative à la vente de fonds communs de placement. Les activités exclues comprennent notamment la vente, y compris tout conseil afférent, de tout produit d'assurance, service de planification financière. Par conséquent, Investia ne peut répondre ni être tenue responsable d'aucune activité commerciale pratiquée par votre représentant, qui est sans rapport avec le commerce de fonds communs de placement. Aussi est-ce à votre représentant que revient l'entière responsabilité de ce type d'activité.

Pour obtenir plus de renseignements concernant la planification financière,  
vous pouvez nous joindre au **418.839.6333** ou visitez notre site Web au **www.cantinservicesfinanciers.com**